UNE MISE EN CIRCULATION SITUÉE DES SAVOIRS SUR LE LANGAGE

Stéphanie PAHUD Université de Lausanne stephanie.pahud@unil.ch

Résumé

Linguiste et féministe, j'inscris depuis de nombreuses années à l'ordre de mes préoccupations épistémologiques la question de l'engagement des chercheurs dans les problématiques sociales et des modes possibles de textualisation et de diffusion de cet engagement. Il me tient en effet à cœur non seulement de porter hors des frontières académiques mes questionnements, mais aussi de trouver des modalités éthiquement cohérentes de conversation entre science et cité. Mes recherches ont pour la plupart pour objet la circulation discursive des normes (langagières, mais aussi de sexe/genre) et pour ambition affirmée de proposer un panel d'outils de décodage et de résistance à diverses formes de discriminations identitaires. Elles essaient par ailleurs de faire entendre un maximum de voix autres que la mienne. Elles trouvent enfin souvent leur point de départ et leur élaboration théorique dans une conscientisation de mes expériences quotidiennes. C'est ainsi sous l'angle de la « situation », entendue comme une forme de (re)politisation explicitée, que j'envisagerai la médiation dans cette contribution. Cette dernière me permettra d'argumenter l'hypothèse que la médiation des savoirs sur le langage doit passer par une réconciliation de la recherche et de la création et placer la réflexivité au cœur non seulement de la constitution des savoirs, mais aussi de leur transmission. Je prendrai pour exemples des mises en circulation extra-académiques de recherches consacrées à la constitution discursive des identités.

Mots-clés : Analyse de discours - Médiation - Situation - Rapports de sexe - Féminisation

Aucun universitaire ne le niera: il est temps de compléter la théorie du lecteur implicite par celle du non-lecteur implicite. On devrait avoir à peu près rendu compte de la situation en partant de l'idée qu'entre 98 % et 99 % de toutes les productions de textes issues de l'université sont rédigées dans l'attente, si justifiée ou injustifiée soit-elle, d'une non-lecture partielle ou totale de ces textes. Il serait illusoire de croire que cela pourrait rester sans effet sur l'éthique de l'auteur.

(Sloterdijk, 2012, en ligne)

1. Liminaires

Linguiste et féministe, j'inscris depuis de nombreuses années à l'ordre de mes préoccupations épistémologiques non seulement la question de l'engagement des chercheurs dans les problématiques sociales mais aussi celle des modes possibles de *textualisations* de cet engagement. Je cherche à produire des mises en textes qui permettent à des publics hybrides de trouver de quoi s'emparer des images, des réflexions et des résistances mises en circulation dans leurs espaces de socialisation pour agir dans leur propre vie avec plus de latitude et de créativité. Je cherche en d'autres termes à faire mentir la métaphore végétale de Sloterdijk:

Vu de l'extérieur, le monde universitaire fait l'effet d'un biotope spécialisé dans la production de « textes » le plus souvent bizarres et totalement éloignés du populaire. Ils vont des rapports de séminaire et devoirs semestriels aux thèses et mémoires d'habilitation, en passant par les mémoires de diplôme ou de maîtrise et aux devoirs de partiels, sans parler des expertises, des projets de recherches, des mémorandums, des projets de structure et de développement, etc. : autant de végétaux textuels qui s'épanouissent exclusivement dans le microclimat de l'Academia - comparables à ces plantes rampantes des hautes Alpes qui survivent à des altitudes où les arbres ne poussent plus - et qui, en règle générale, ne supportent pas une transplantation dans les plaines plates et dégagées de la vie éditoriale. (Sloterdijk, 2012, en ligne)

Mes recherches ont pour ambition explicitée de proposer un panel d'outils de décodage et de résistance à diverses formes de discriminations. Convaincue que mes préoccupations citoyennes ne sont pas incompatibles avec des directives institutionnelles et des standards scientifiques, depuis la publication de ma thèse de doctorat, consacrée à la construction du féminin et du masculin dans le discours publicitaire (Pahud, 2009), je m'efforce de faire traverser à mes questionnements les frontières académiques ainsi que de trouver des modalités de conversation science-cité éthiquement cohérentes et qui puissent nourrir le débat d'idées, espérant, comme Lemieux, « que ce débat d'idées ait un effet pas tout à fait nul sur l'évolution de la société » (dans Lemieux et al., 2010, p. 290). C'est pour moi une manière de prendre en compte le principe de "dette contractée" formulé par Labov: « to use the knowledge based on data for the benefit of the community, when it has need for it » (1982, p. 173).

Pour aborder la circulation discursive des normes (essentiellement langagières et de sexe/genre), j'ai ainsi décidé de produire entre autres un essai choral, *LANORMALITE* (2016), faisant dialoguer ma voix de linguiste avec de

nombreuses autres voix pour les unes de spécialistes (plusieurs linguistes, un sociologue, un chercheur en neurosciences cognitives, etc.) mais aussi, pour les autres, de « simples » – dénués de légitimité institutionnelle – citoyens. Ce parti pris de médiation proactive m'amène à questionner ma place de chercheuse et à « négocier » mes performances de connaissances et de compétences académiques. Je me sens proche à cet égard des réflexions de Wacquant qui souligne la nécessité d'un décloisonnement :

Heureusement que cette possibilité de sortir du bocal universitaire existe en Europe et en Amérique latine, sinon je crois que je serais complètement desséché humainement et intellectuellement! Quand on reste enfermé dans le cénacle universitaire, on se laisse prendre par les jeux et les enjeux du microcosme, et au final on perd son énergie civique, sa capacité à l'étonnement devant le monde et son habileté à le décrypter. [...] En France ou au Portugal, en Argentine, au Mexique ou en Belgique, quand je donne des conférences, le public est souvent un assemblage bigarré d'universitaires, de militants politiques, de défenseurs des droits de l'homme, de gens provenant de milieux professionnels divers comme les enseignants, les travailleurs sociaux, et des citoyens ordinaires. Cela donne la possibilité d'avoir un dialogue plus large et plus ouvert, où le regard et les langages savants sont eux-mêmes questionnés et où se pose le problème de retraduire en termes civiques et pratiques les résultats des travaux que l'on a conduits dans un cadre proprement scientifiquement. (Wacquant, 2008, en ligne)

La prise en compte du caractère hybride des récepteurs potentiels de mes propos m'amène symétriquement à me « situer », non seulement à assumer ma subjectivité mais surtout à constituer progressivement une autobiographie intellectuelle qui problématise l'intégration de mes données personnelles à mes recherches et clarifie ma position singulière dans des dispositifs concourant à la fabrication de formes de domination. Il me paraît en effet fondamental de ne pas sous-évaluer l'impact de mon « regard de classe », qui, comme le soulignent Dalibert et Fevry, est « aussi bien situant que situé » :

Il révèle autant la position de celui qui regarde que la place assignée à celui qui est regardé. Ce regard de classe a comme particularité de scruter, d'évaluer, de juger et de fixer des places dans la hiérarchie sociale. Il objective dans le sens où il transforme un ou plusieurs individus en une catégorie sociale qui aurait tels comportements, pratiques, normes et valeurs. Il refuse souvent toute complexité, ambivalence ou contradiction sur celles et ceux qui sont défini.e.s – par d'autres – comme appartenant à telle catégorie, notamment parce qu'il est toujours aimanté par un imaginaire socioculturel historiquement constitué. (Dalibert et Fevry, 2018, p. 10)

Si la réflexivité est à cet endroit *sine qua non*, c'est que comme le déplore Marie-Anne Paveau dans un article consacré au « discours des vulnérables », « l'appropriation discursive en contexte de domination est encore un point aveugle de l'analyse du discours, sans doute explicable par l'apolitisme ou la dépolitisation de la discipline dans ses développements actuels » (2017, p. 145), et que, sans réflexivité critique, « les chercheur.e.s courent le risque d'investir leur position sociale, idéologique et politique dans leur travail sur les locuteurices vulnérables (acteurs faibles, sous-prolétaires ou subalternes) » (2017, p. 142). De Lagasnerie relève dans son essai *Penser dans un monde mauvais* le paradoxe des chercheurs récusant l'idée qu'ils possèdent des capitaux symboliques supérieurs aux individus qu'ils étudient et louant la réflexivité de ces derniers, mais valorisant en même temps la distinction académique et, pour être enfermés dans une « communauté disciplinaire », réduisant les possibilités de co-servir une « tâche éthique » :

Des journalistes, des activistes, des militants, des écrivains, des artistes, des mathématiciens, des avocats, etc. qui se reconnaissent dans la même tâche éthique que moi peuvent faire pleinement partie de mon espace d'appartenance et d'interlocution. (De Lagasnerie, 2017, p. 100 et pp. 102-103)

Afin de contourner ces biais, mes pratiques discursives universitaires se rapprochent des nouveaux modes de textualisation ethnographiques, notamment décrits par Greco, « davantage focalisés sur le caractère narratif, polyphonique et dialogique de la production de la connaissance scientifique » (2014, p. 115) et revendiquant une dimension émancipatrice (Arnold et Greco, 2013). Postulant comme Cavell dans Les voix de la raison, que seule une relecture personnelle des choses considérées comme « allant de soi » permet de s'opposer au conformisme (1995, p. 199), je considère qu'il est du devoir des chercheurs de casser l'illusion de l'objectivité scientiste et de favoriser une éducation de soi par soi en transmettant des savoirs, certes, mais aussi en situant ces savoirs, en montrant comment et d'où la connaissance se fabrique, en contextualisant les voix qui concourent à sa constitution (chercheurs mais aussi « enquêtés ») et en trouvant des voies de médiatisation de ces savoir situés qui favorisent l'« émergence d'un « horizon capacitaire » plutôt que de nourrir un « espoir lié à l'« horizon très hypothétique de la disparition de la domination » » (Payet, Giuliani et Laforgue, 2008, p. 63).

C'est ainsi l'angle de la « situation » que j'ai choisi pour cette contribution qui me permettra d'argumenter l'hypothèse que la médiation des savoirs sur le

langage doit non seulement passer par une conciliation de la recherche et de la création (Jablonka, 2017) mais aussi placer la réflexivité au cœur tant de la constitution des savoirs que de leur mise en circulation. Après avoir présenté les caractéristiques de la médiation telle que je la pratique, pour baser mes propos sur un objet concret, je prendrai pour exemple plusieurs mises en textes qu'il m'a été donné de produire dans des contextes différents de réflexions relatives aux rapports sexe/genre/langue.

2. Une médiation éthique

Le thème de la médiation rentre dans la triple préoccupation éthique qui incombe selon Blanchet au chercheur :

Les questions éthiques qui se posent au chercheur quant à son activité de recherche, sa production de discours et les conséquences pratiques de ses travaux, sont globalement de trois ordres :

- 1) le lien entre le chercheur et son activité de recherche scientifique (éthique scientifique);
- 2) le lien entre le chercheur et les participants à sa recherche scientifique (éthique des relations interpersonnelles);
- 3) le lien entre le chercheur, en tant qu'homme et citoyen, et la ou les sociétés au sein de laquelle ou desquelles il mène une activité scientifique et donc sur laquelle ou lesquelles il exerce nécessairement une action (éthique sociale générale). (Blanchet, 2000, p. 86)

Dans le cadre académique auquel je suis rattachée, la médiation des savoirs est une demande institutionnelle. La charte de l'Université de Lausanne (UNIL) stipule en effet que « les défis que posent l'internationalisation des savoirs, l'émergence de nouveaux savoirs, les nouvelles manières de diffuser les savoirs ainsi que leur commercialisation remettent en question le rôle et l'organisation des Universités dans notre société » (https://www.unil.ch/central/fr/home/menu inst/organisation/documents-officiels/charte-unil.html). L'UNIL défend ainsi explicitement un engagement citoyen :

L'UNIL est animée par la volonté de servir la communauté pour contribuer à son rayonnement scientifique, culturel, économique et politique; elle agit en interaction avec son environnement social.

L'UNIL considère les savoirs comme un bien public ; elle entend les mettre à disposition de la société pour aborder dans toute leur complexité les grands enjeux de notre temps.

L'UNIL attend de ses chercheuses et de ses chercheurs qu'ils procèdent à une évaluation constante de leurs responsabilités face aux conséquences potentielles de leurs travaux.

L'UNIL contribue à la formation de citoyennes et de citoyens humanistes, critiques et responsables, autonomes et solidaires, désireux de développer constamment leurs compétences et animés par la volonté du dépassement des acquis, tout au long de la vie.

L'un des objectifs de la direction de l'UNIL (2017-2021) est d'ailleurs sa contribution à la société. Le renforcement de la médiation scientifique s'inscrit dans ses mesures de positionnement comme institution de référence dans son environnement direct¹:

L'UNIL dispose, au travers de son Interface Sciences-Sociétés, d'un instrument de diffusion de la culture scientifique auprès d'un très large public. En collaboration avec les musées, écoles suisses et étrangères, associations, chercheur.e.s ou artistes, l'Interface s'attache en effet à favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société, autour des grands enjeux des sciences de la vie et de la nature, ainsi que plus récemment des sciences humaines et sociales. La Direction entend poursuivre et développer ces activités de médiation scientifique en s'appuyant sur des modes de communication et d'interaction aussi variés et innovants que possible afin de favoriser la pensée critique et le dialogue. Elle mettra notamment l'accent sur le développement de la médiation en matière de sciences humaines et sociales. (*Plan d'intentions UNIL 2017-2021*, version remise au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud le 9 mars 2017)

Bien qu'extrêmement stimulantes pour la créativité qu'elles impliquent en termes de développement d'outils de dialogue entre science et cité, les initiatives de médiation comme celle-ci imposent réflexivité et prudence. Si la médiation sert, a priori, autant l'institution que la collectivité, elle peut symétriquement se retourner contre l'une et l'autre. C'est notamment le cas quand le rapport entre théorie et engagement se déséquilibre : comme le signale Zima, « un excès d'engagement » et un « zèle idéologique » peuvent « pervertir » la théorie et la muer « en dogme ou en propagande » (Zima, 1999, pp. 17-18). Dans un entretien accordé à Boyer et Lochard, Charaudeau pointe le risque, pour un chercheur « de glisser vers un positionnement d'essayiste », ce qui engendre de son point de vue des mises en circulation des savoirs inappropriées :

On ne peut que constater que les écrits qui sont acceptés par les maisons d'édition et commentés par les médias sont ceux qui se présentent, au mieux

¹ « L'Interface sciences-société, service de l'Université de Lausanne dédié à la médiation scientifique, a précisément pour tâche de se consacrer au développement d'outils de dialogue entre la recherche et la société » (http://wp.unil.ch/mediationscientifique).

comme des essais, au pire comme des pamphlets [...]. Le pamphlet est un genre répertorié [...] qui est destiné à engendrer la polémique. Et, comme on le sait, la polémique n'est pas ce qui aide à penser. L'essai, lui, peut avoir diverses couleurs. Qu'il soit critique est bien, c'est d'ailleurs là son rôle. Mais s'il est dénonciateur, alors il devient un pamphlet et l'on ne sait plus trop quoi en dire. Mais c'est à l'heure actuelle ce qui circule le mieux, ce qui domine, dans l'espace public, ce qui laisse peu de place pour des écrits d'analyse approfondie. Moi, j'aurai toujours du mal à écrire comme cela. (Boyer et Lochard, 2016, pp. 140-141)

Une récente affaire vient d'illustrer les préjudices possibles de ce genre de glissements. Le sociologue Jean-Claude Kaufmann a fait l'objet d'une plainte en diffamation pour avoir parlé d'« arnaque » à propos d'une émission de téléréalité diffusée par la chaîne française M6 en 2016, « Mariés au premier regard », au cours de laquelle un expert présenté comme « sociologue », Stéphane Edouard, entendait prédire la compatibilité amoureuse de couples sur la base de « thèses scientifiques » : « l'émission affichait sans cesse l'idée de la science quasi infaillible, pouvant délivrer les humains de ce difficile choix de vie » (Kaufmann, 2018, en ligne). Mis en examen pour avoir dénoncé une médiation abusive, « l'usurpation du mot « science » et l'image que l'on voulait donner de la sociologie », Jean-Claude Kaufmann pointe le danger de la médiation « sauvage » par médiatisation :

Le monde académique reste solidement structuré autour de son principe de contrôle par les pairs, mais il se fait désormais déborder par ce qui se passe sur la scène médiatique et numérique, sans réagir de façon organisée, ce qui est gros de menaces nouvelles (qui s'ajoutent aux attaques actuelles contre l'enseignement de la sociologie, et à d'autres, cherchant à jeter le doute sur sa scientificité). (Kaufmann, 2018, en ligne)

Wacquant déplore de même les dérives extrêmes de cette médiation/médiatisation sauvage :

Sur les deux rives de l'Atlantique, les chercheurs autonomes sont de plus en plus doublés par les experts bureaucratiques, savants de l'ombre qui apportent aux gouvernants les réponses qu'ils souhaitent, et surtout qui acceptent leurs questions. En fait, dans tous les pays, il y a un gros déficit de réflexion collective sur l'organisation collective du travail scientifique et sur les rapports changeants entre la recherche, les médias, l'argent et la politique. C'est ce déficit qui favorise l'hétéronomie scientifique et, partant, la diffusion de la « pensée unique » néolibérale qui tronque et paralyse le débat public depuis une décennie. (Wacquant, 2008, en ligne)

Une médiation éthique des savoirs scientifiques suppose en amont une réflexion non seulement sur le statut de chercheur et sur celui de « porte-voix »,

mais aussi une problématisation de la notion de « légitimité » qui ne peut être que relative et négociée et doit être présentée comme telle et non comme une évidence. Une médiation éthique se doit autrement dit d'être « située ».

3. Une médiation située

La diffusion des savoirs sur les langues et le langage est peut-être encore plus délicate que celle d'autres savoirs relevant des sciences humaines. Comme le souligne Yaguello, l'une des particularités de la linguistique est de s'occuper d'un objet que tout le monde utilise et à propos duquel tout le monde a un avis :

S'il faut être sociologue pour faire de la sociologie et mathématicien pour faire des mathématiques, il n'est nul besoin d'être linguiste pour faire de la linguistique, car le langage est à tout le monde. La pratique langagière est au cœur de l'activité de tous les hommes. Les linguistes n'ont pas le monopole de la linguistique comme les physiciens ont le monopole de la physique : nous faisons tous de la linguistique comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. (Yaguello, 1981, p. 13)

pratiques langagières étant ailleurs indissociables par questionnements sociaux et identitaires - publics mais aussi privés voire intimes - ainsi que des déstabilisations/tensions/stigmatisations qui leurs sont rattachées, leur mise en questionnement est à haut potentiel à la fois émotionnel et idéologique. C'est cet état de fait qui a amené la linguistique, à la fin des années 1960, à être perçue comme une arme pour aborder la politique. La dimension sociale tenait à l'époque le devant de la scène de l'analyse de discours dite « française ». L'un des premiers travaux d'Adam portant sur le discours publicitaire, par exemple, assimilait l'analyse de discours à « une lutte contre le verrouillage du sujet par l'idéologie dominante » (1975, p. 78). Une dizaine d'années plus tard, Lundquist listait au nombre des fonctions de la linguistique textuelle, celle de compréhension et de production de textes divers, mais aussi fonction critique et considérait comme son objectif principal une « l'éclaircissement du principe dialectique entre verbe et action, entre individu(s) et société » (1983, p. 155). C'est ce même état de fait qui a rendue extrêmement délicate, depuis les années 1980, la question de l'engagement des linguistes: Auroux les a accusés, à la fin des années 1990, de se retrancher derrière « une éthique scientifique de non intervention » par crainte de déligitimation (1996, pp. 326-329).

Comme Chabrol, j'ai pour ma part toujours considéré qu'« aborder un sujet qui donne lieu à des prises de position militante fortes [...] implique de prendre soin de déterminer la position d'où l'on parle : chercheur et/ou militant, savant ou penseur social engagé dans l'action » (2006, p. 61), et j'ai donc rapidement pris l'habitude de « situer » mes productions. Plusieurs de mes recherches trouvent leur point de départ dans la conscientisation d'expériences personnelles, par exemple du rapport entre corps et féminisme. C'est en ce sens qu'elles sont « situées » (Haraway, 1988; Anderson, 2015) : je postule que mon inscription singulière - et l'inscription singulière de mon corps - dans la société dans laquelle j'élabore mes recherches participent de la dé-limitation des savoirs que je produis et influencent le point de vue sur les normes corpo-discursives que je questionne. Faute de pouvoir exclure le risque de me laisser prendre au piège des normes que j'ai incorporées, de naturaliser des représentations idiosyncrasiques stéréotypées, de décréter singulières des pratiques pourtant régulières et d'entacher des analyses souhaitées descriptives de présupposés prescriptifs, je m'efforce de le conscientiser. Le « « je » de méthode » prôné par Jablonka a pour cette raison mes faveurs en ce qu'il permet une médiation située:

Le « je » de méthode replace le chercheur au milieu des autres mortels qu'il ou elle étudie. Cela permet d'éviter à la fois le scientisme de surplomb, le relativisme sceptique et le prétendu privilège épistémologique de la classe opprimée. (Jablonka, 2017, p. V)

Comme l'expose Zima, l'explicitation de l'histoire intellectuelle écarte pour le « sujet théorique » le risque de prétendre à « la vérité universelle valable pour tous » et « ouvre ainsi une *perspective dialogique* dans laquelle ses constructions des objets de la connaissance apparaissent comme des hypothèses discutables (au sens littéral du mot) » (1999, p. 20). Une mise en circulation ainsi située de savoirs a pour vertu d'éveiller la vigilance du producteur de savoirs et de lui permettre de tenir compte de la place des points de vue de ses récepteurs – fussent-ils radicalement divergents - dans l'élaboration de ces derniers : « la reconnaissance de ma propre contingence culturelle, idéologique et théorique rend possible mon respect *de l'altérité et de l'alternative* » (Zima 1999, p. 19). Ce respect des interlocuteurs, point crucial d'une médiation éthiquement conséquente, amène à problématiser la notion de « vulgarisation ».

4. La médiation comme traduction

La médiation est souvent associée à la notion de vulgarisation, considérée comme un sous-produit des discours scientifiques (Delamotte et Legrand-Gerber, 1988, p. 33). Cette assimilation engendre un risque de double déclassement des savoirs médiés et de leurs récepteurs. Dans un essai paru aux États-Unis en 1984, l'auteure et activiste féministe africaine-américaine bell hook², constate l'échec de la création d'un féminisme de masse qui s'adresserait à TOUTES. Elle intègre à une réflexion sur la transposition de ses enseignements l'idée que la médiation suppose un processus de « traduction » :

Habituée à donner des cours de fac à des étudiant-es-s familier-e-s avec la littérature, j'ai trouvé que cela représentait un défi stimulant que d'avoir à élaborer une stratégie d'enseignement qui me permettrait de rendre le même savoir accessible à des femmes et à des hommes (principalement africain-e-s – américain-e-s) de tous les âges, lettrée-s ou illettré.e.s, et qui pour la plupart ne connaissaient pas les auteur-e-s et les œuvres dont j'allais parler. Je me suis énormément basée sur la lecture d'extraits de divers textes - de poésie, de fiction et de théâtre - en utilisant des passages qui proposaient des descriptions captivantes et insolites de la vie quotidienne. Alors que je préparais la conférence, j'avais pleinement conscience de ne vouloir à aucun moment prendre mon public « de haut ». Je voulais garder le même niveau intellectuel que j'aurais eu dans un cours magistral de fac. Avec cette idée en tête, j'ai commencé à penser en termes de traduction - donner la même information utiliser un style différent, simplifier les structures de phrases, etc. La capacité à « traduire » des idées pour une audience qui varie en âge, en sexe, en appartenance ethnique et en degré d'alphabétisation est une compétence que les éducatrices féministes doivent développer. La concentration d'éducatrices féministes dans les universités encourage l'usage courant et machinal d'un style académique qui rend impossible pour les enseignantes de communiquer efficacement avec des individu-e-s qui ne sont pas familier-e-s à leur style ou leur jargon académiques. Bien trop souvent, les éducatrices et les éducateurs, et plus particulièrement les professeur-e-s de fac, craignent que leur travail ne soit pas pris au sérieux par les autres universitaires s'il est présenté d'une façon qui le rend accessible à une audience plus large. [...] La valeur d'une production féministe ne devrait pas être déterminée par le fait qu'elle soit conforme ou non aux normes académiques. [...] Il n'y aura aucun mouvement féministe de masse tant que les idées féministes ne seront comprises que par une minorité érudite. (Hooks, 2017, pp. 214-216)

Hooks utilise la notion de « style » pour évoquer cette « traduction », à savoir la nécessaire adaptation des mises en discours des savoirs produites et diffusées. Remplacer la notion de « vulgarisation » par celle de « traduction » permet de considérer que proposer un discours accessible au plus grand nombre et susceptible de toucher une audience hybride ne revient pas à simplifier et à

-

² Le choix des minuscules au nom de l'auteure est une graphie militante.

réduire, mais à passer d'un « style » à un autre, dans une terminologie sociolinguistique d'un « registre » à un autre. Cet effort de traduction permet de gagner en vi-lisibilité, de susciter curiosité et intérêt, mais aussi d'ouvrir des voies de circulation, de questionnement et de complexification des contenus. Dans une récente conférence intitulée « Penser [l'art] dans un monde mauvais »³, De Lagasnerie a exprimé la nécessité d'intégrer en amont le public visé afin de contrôler d'éventuels effets excluants :

Je pense que c'est vraiment une question qu'on ne peut pas ne pas se poser quand on fait de l'art contemporain ou quand on fait de la musique. Ça ne veut pas dire qu'on va changer le monde, ça ne veut pas dire que tout le monde va venir, ça ne veut pas dire que ça va bien se passer, mais ça veut dire qu'il va exister quelque chose, qui pourra être repris par quelqu'un, qui pourra être repris par quelqu'un, qui pourra être repris par quelque chose. Je pense qu'il y a une très belle thèse de Schiller qui est contre la mienne mais que j'aime bien, qui dit qu'il ne faut jamais penser les effets politiques de l'art de manière directe, c'est-à-dire, en gros, qu'une œuvre change le monde, mais qu'il faut penser en termes de médiation. (De Lagasnerie, 2018)

La question des « effets excluants » est de même une question que l'on ne peut pas ne pas se poser quand on fait de la recherche : penser la médiation en termes de traduction est une manière de « contrôler » discursivement les effets politiques de nos productions en créant un espace d'interlocution « démocratique », à savoir ouvert à la plus grande diversité possible de voix. Penser la médiation en termes de traduction permet aussi de l'envisager comme un processus bidirectionnel, supposant une réciprocité. Comme le note Schwimmer, reprenant Benjamin (2000), la traduction « constitue une transformation et un renouvellement d'une chose vivante et crée un nouveau système de signes qui n'imite pas l'original, mais le complémente » (2014, p. 230). Par ailleurs, et c'est ce qui semble le plus fécond, comme le souligne toujours Schwimmer, « en défamiliarisant le langage, la traduction ouvre de nouveaux espaces de compréhension » (2014, p. 231). Loin de se résumer à une transposition de faits de langue, en défamiliarisant non pas seulement des concepts mais aussi nombre de préconstruits scientifiques, la médiation retravaille ainsi le sens et ouvre similairement de nouveaux espaces de compréhension – et de complexification – des objets de recherche.

³ Transcription personnelle d'un extrait de la conférence. *L'insatiable*, Causeries Nocturnes Sur La Musique Du Présent, 1, Geoffroy De Lagasnerie, 18 octobre 2018, URL: https://soundcloud.com/user-668216040/causeries-nocturnes-sur-la-musique-du-present-n1-geoffroy-de-lagasnerie-18102018, consulté le 3 novembre 2018.

5. Un exemple de médiation située : trois textualisations des rapports sexe/genre/langue

Les mises en discours du sexe et du genre, en tant qu'elles interrogent notre « capacité à façonner nos identités dans des reformulations graphiques et sémantiques » (Abbou, 2013), sont des espaces privilégiés d'observation des relations tumultueuses entre ressources langagières, questionnements identitaires et idéologies. Les savoirs relatifs à ces mises en discours, à la signification et la catégorisation du sexe/genre, circulent par-delà l'université et les milieux militants. Ils touchent les espaces de l'enseignement ainsi que ceux des médias et génèrent de nombreuses sollicitations de spécialistes des sciences du langage. Sollicitée à de nombreuses reprises pour problématiser les rapports sexe/genre/langue, j'ai dû me demander comment intervenir adéquatement de mon point de vue d'analyste de discours, un point de vue revendiqué « descriptif ». Comme le formule Jablonka, « produire et diffuser des connaissances » étant déjà une forme d'engagement, il m'a fallu réfléchir au genre d'« éloquence » convenant le mieux (Jablonka, 2017, p. 310) à un objet le plus souvent mis en discours sous forme de polémiques privilégiant les oppositions spectaculaires aux discussions critiques. La suite de cette contribution va me permettre de contraster trois textualisations des rapports sexe/genre/langue que j'ai été amenée à produire : la première dans la revue de sciences du langage Semen⁴, la deuxième dans le magazine associatif Feminfo⁵ et la troisième dans le journal dominical romand Le Matin Dimanche⁶.

SEMEN est le support qui m'a offert le plus d'espace (50000 signes). La contribution que j'y ai proposée⁷, « Un corps recommencé : analyse discursive de MICH-EL-LE », illustre ma pratique d'une médiation située polyphonique, inspirée des intentions de Foucault :

Je ne veux pas faire une critique qui empêche les autres de parler, exercer en mon nom un terrorisme de la pureté et de la vérité. Je ne veux pas non plus parler au nom des autres et prétendre dire mieux ce qu'ils ont à dire. Ma critique a pour objectif de permettre aux autres de parler, sans mettre de limite au droit qu'ils ont de parler. (Foucault, 1994, II, p. 816)

⁴ https://journals.openedition.org/semen/

⁵ https://www.femwiss.ch/fran%C3%A7ais/feminfo/

⁶ https://www.lematin.ch/navlematindimanche/

⁷ Semen, 44, « Le genre, lieu de l'hétérogène », coordonnée par Julie Abbou, Aron Arnold et Noémie Marignier, 2018, pp. 113-132.

Au-delà de développer l'analogie corps/langue, j'ai voulu illustrer dans cette publication qu'il est fructueux de faire converser une diversité d'acteurs du champ social pour montrer la multiplicité et l'hybridité des interrogations relatives aux rapports sexe/genre/langue. J'ai ainsi donné la *parole* à Dunia Miralles, une auteure suisse, née à Neuchâtel et vivant à La Chaux-de-Fonds, également metteure en scène et performeuse. Je me suis intéressée plus spécifiquement à l'un de ses livres, *MICH-EL-LE*. *Une femme d'un autre genre* (L'Âge d'Homme, 2016), œuvre également mise en scène par l'auteur-e⁸:

Michel est maçon. Au travail, dans la rue, dans son club de tir, il est un homme parmi d'autres, mais dès qu'il est seul, il enfile des vêtements féminins et devient Michelle, une femme qui, pour supporter son incongruence de genre, réinvente son histoire. Mich-el-le déteste les cigognes qui ont déposé son âme de femme dans un corps d'homme, et l'unique L de son prénom masculin. Michelle ne milite pas pour la cause LGBT. Michel ne défend pas la théorie du genre. Mich-el-le se contente de vivre, en transparence, pour se fondre dans la majorité. (Quatrième de couverture)

En faisant dialoguer théorie du discours, linguistique textuelle et études de genre, j'ai montré que cette courte fiction était un espace – et ouvrait des espaces - de déstabilisation de la binarité des sexes et du sens de ces derniers. Trois sous-corpus ont fait l'objet de mon attention : (1) les modalités sémiotiques et énonciatives de construction identitaire du personnage de MICH-EL-LE, la « transgression » morphosyntaxique inscrite dans son prénom étant la première trace vi-lisible de l'hybridité de son répertoire identitaire; (2) le métadiscours de l'auteur-e⁹; (3) le débat que l'œuvre en question a généré sur le réseau social¹⁰. J'ai fait état des divers procédés de remise en question de l'unicité des catégories de sexe/genre activés dans ces trois sous-corpus et décrit les pratiques langagières/discursives au travers desquelles non seulement le personnage de MICH-EL-LE mais aussi Dunia Miralles négocient et argumentent la diversité identitaire. J'ai pu traiter l'hétérogénéité des subjectivités genrées produites en discours et j'ai envisagé l'hybridité comme un épistémologique au service d'un questionnement de la visée essentialisante/dépolitisante des discours, responsable de verrouillages

⁸ Interprété par le comédien Enrique Medrano et mis en scène au Centre de culture ABC de La Chaux-de-Fonds.

⁹ Entretien réalisé par Stéphanie Pahud le mardi 8 novembre 2016 à Lausanne, dans une brasserie lausannoise, Le Lausanne-Moudon ; complément d'entretien réalisé par courriel le 10 octobre 2017.

¹⁰ Statut *Facebook* publié par Dunia Miralles le 5 décembre 2016. Un débat comprenant une centaine de commentaires a suivi.

identitaires multiples. Pour ce qui est de ma pratique de la médiation située, elle s'est traduite dans cette contribution par une posture de « passeuse » de voix contrastées de manière à installer une conversation selon moi indispensable entre science, art et cité.

Pour aborder les rapports sexe/genre/langue dans le magazine *Feminfo¹¹*, j'ai repris des éléments de deux articles que j'avais publié antérieurement dans la presse, « Ce que la langue fait aux sexes, et l'inverse » (*Les Quotidiennes*, 8 août 2012) et « Infémination artificielle » (*Allez Savoir*, 61, septembre 2015). Ayant disposé d'environ 14000 signes, j'ai eu la place de lister les arguments pour et contre les possibilités de diversifications des représentations discursives des individus, de placer des citations d'auteurs ou d'autres chercheurs en sciences humaines, et de placer en conclusion une incitation à la remise de la langue au service de nos voix. Pour ce qui est de ma pratique de la médiation située, elle s'est encore traduite dans cette tribune par une posture de « passeuse » de voix contrastée, cette fois pour outiller les récepteurs d'éléments de problématisation de la question de l'écriture inclusive.

Le Matin Dimanche est le support qui m'a obligée à réduire le plus drastiquement mon propos puisqu'il ne m'a été attribué que 3500 signes. La particularité des billets proposés dans « Le Cercle du Matin Dimanche » est de faire prendre d'emblée à l'argumentation une allure de polémique, telle que la définit notamment Ruth Amossy :

[La polémique] n'est pas seulement un débat vif, ou encore violent. Pour qu'il y ait polémique, il faut certes qu'il y ait un antagonisme marqué, un choc de thèses contradictoires, mais cela ne suffit pas. Dans la polémique, les contradictions sont exacerbées et entraînent un phénomène de dichotomisation [...]. Cette dichotomisation consiste à opposer deux réponses divergentes à une question en exacerbant les différences entre les thèses : on hyperbolise ce qui les sépare, il n'y a pas de nuances, c'est blanc ou noir... Le deuxième trait, c'est la polarisation, qu'il ne faut pas confondre avec la dichotomisation. Cette dernière est un phénomène discursif, tandis que la polarisation est un phénomène social : à partir de l'opposition forte entre les thèses, on regroupe les gens en deux camps ennemis, regroupement qui recouvre des enjeux identitaires forts. Enfin, il faut signaler le fait que dans la polémique, l'autre se trouve attaqué, à la fois dans sa thèse et dans sa personne. (Amossy dans Oger, 2015, p. 156)

Or, pour rester dans une pratique éthique, un chercheur doit évidemment contourner ces pièges de la dichotomisation et de la polarisation. C'est donc sur

¹¹ « (Re)mettre la langue au service de nos voix », 43, juillet 2016, pp. 18-23.

une autre focntion de la polémique sur laquelle je me suis focalisée, également décrite par Amossy (Oger, 2015, p. 158), à savoir la mise en contact de voix qui ne s'entendent pas, et la construction d'une conversation dans le dissensus. Mon papier, « Ecriture inclusive contre (s)exclusion »¹², a tenté de relever ce défi. Si le point de vue que j'y défends est évidemment le même que celui que j'ai défendu dans *Semen* ou dans *Feminfo*, le vocabulaire choisi, les extraits cités ainsi que la syntaxe en revanche diffèrent, mon but ayant été de capter l'attention du lectorat en un minimum de signes. Comme la chronique est courte, je la reproduis intégralement ci-dessous :

Le 26 octobre dernier, l'Académie française a sécrété une « solennelle mise en garde » : « La langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures ». L'ennemi-E? L'écriture inclusive : d'inoffensives stratégies de mention du masculin ET du féminin. Mais un problème publique majeur, rejeton d'une dérive dévastatrice à en croire l'alerte des puristes, ces derniers s'arrogeant au passage une légitimité démocratique. Une démonstration canonique de diabolisation. Par déformation d'une part : quelques aménagements graphiques reformulés en « formes secondes et altérées », aboutissant à une langue désunie, créant une confusion confinant à l'illisibilité, et ne conduisant rien moins qu'à l'« anéantissement des promesses de la francophonie ». Par sacralisation de l'« ayant-déluge » de l'autre : « Je crois que la langue française est belle par la clarté, par la limpidité, donc c'est vraiment tout à fait dommage de penser à la compliquer », a déclaré le lendemain de l'appel à résistance, sur France Culture, Dominique Bona, académicienne depuis 2013. En Suisse, on a pu compter sans surprise sur notre belle parleuse Suzette Sandoz pour un relai tout en pathos, il y a dix jours dans Forum. L'ancienne conseillère nationale y est allée à coups de formules halloweenesques : « féminisation BARBARE », « DESTRUCTION TOTALE de la langue », « mot AFFREUX d'auteurE ». J'aurais néanmoins trouvé un point de concordance en ces terres réacs: moi non plus, chère Suzette Sandoz, je ne comprends pas qu'on continue à prendre les gens pour des crétins!

Le débat qu'enflamme l'écriture inclusive est loin d'être à balayer d'un revers de « causes plus importantes à défendre ». C'est un laboratoire de luxe pour saisir les relations entre langage, identité(s) et idéologies. Les langues font exister les réalités qu'elles disent; elles peuvent ainsi symétriquement en faire disparaître d'autres. Si l'écriture inclusive est si brutalement et despotiquement rejetée par les esprits conservateurs, c'est en raison de sa portée subversive: loin de « compliquer » le français, doubler des désignations (« les étudiantes et les étudiants »), féminiser des mots (« chauffeuse ») ou recourir au tiret ou au point médian (les « candidat-e-s » ou « candidat-e-s ») dérange en revanche *l'ordre établi*. L'écriture inclusive défamiliarise des pratiques considérées comme *régulières* ainsi que des catégories de pensée naturalisées; elle déverrouille simultanément nos imaginaires linguistiques et nos imaginaires du féminin et du masculin, mettant au jour et déstabilisant par-là les rapports de domination impliqués. L'écriture inclusive, en ouvrant des possibles, force une mise en conversation et en négociation de représentations du monde et de conceptions des rapports sociaux profondément antagonistes. En résumé, si l'écriture

¹² Le Matin Dimanche, 12 novembre 2017, en ligne, URL: http://lecercle.bleublog.lematin.ch/archive/2017/11/12/ecriture-inclusive-contre-s-exclusion-1256098.html, consulté le 25 février 2018.

inclusive angoisse autant celles et ceux que certaines (r)évolutions n'arrangent pas, c'est parce qu'elle fraye des voies d'émancipation.

Cela dit, l'écriture inclusive doit pour moi rester une option sous peine de se laisser rattraper par la tentation d'une réimposition de normes, fatalement aussi sclérosantes que leurs prédécesseuses. Elle a par ailleurs pour désavantage de renforcer la binarité hommes/femmes qu'il faut, selon moi, trouver à terme comment (dé)gommer : les langues sont suffisamment plastiques pour accueillir des modes de marquage des sexes/genres qui restent dans les limites d'une intercompréhension évidemment souhaitée tout en s'adaptant à l'hybridité de nos expériences. Mais l'écriture inclusive est un premier pas graphique simple et peu coûteux (si, si, Madame Sandoz!) vers l'abolition de la sexclusion.

Le premier risque de ce type de médiation qui n'offre que très peu d'espace et qui se doit d'être « sexy » est d'amener le chercheur à des sacrifices en termes de rigueur scientifique. La réduction des informations prive souvent les récepteurs de l'accès à une partie de l'intertexte, qui peut agir de manière sousterraine, et aux sources des arguments convoqués. Le deuxième risque est de cliver l'opinion publique et d'engendrer des réactions plus « épidermiques » que raisonnées. Le troisième risque est d'amener le chercheur à voir sa personne plus que l'objet chroniqué discutée/contestée. J'ai ainsi été exposée suite à cette chronique à des attaques relatives non pas aux arguments textualisés, mais à mon identité de « chercheuse féministe ». L'enjeu civique de la médiation des savoirs me semble cependant contrebalancer les trois risques évoqués : j'ai pu partager dans un espace fréquenté par une grande diversité de publics des idées qui ne seraient peut-être sinon jamais sorties des tours d'ivoires que sont certaines institutions académiques. Comme le formulent Lemieux et al., « que les membres du public s'approprient certaines idées des sciences sociales pour des raisons qui ne sont pas scientifiques ne doit pas occulter que, de cette façon, néanmoins, ils se les approprient! Et cela n'est pas sans introduire, au final, un changement réel dans le monde social » (2010, p. 292).

6. Conclusion

Comme je l'ai exposé en introduction, je cherche à produire des mises en textes de mes recherches, engagées, qui permettent à des publics hybrides de s'emparer d'outils pour agir dans leurs espaces de socialisation avec plus de latitude et de créativité. Pour ne pas prendre le risque de tomber dans une communication partisane ou programmatique, j'opte pour une médiation située, au sens où je mets ma voix en dialogue avec d'autres dans l'espace socioculturel

dans lequel elle circule. La dimension polyphonique qui découle de ce parti pris répond essentiellement au besoin exprimé par Paveau d'interroger les productions scientifiques à partir de la position épistémique des chercheurs pour éviter de confisquer des voix :

Parler à la place de celleux qui sont opprimé.e.s, c'est accomplir un triple geste : s'approprier leur point de vue subjectif, les destituer de leur possibilité de s'interpréter elleux-mêmes et produire des signes de domination voire d'oppression. L'interaction verbale asymétrique, qu'elle ait lieu dans les contextes de l'aide sociale ou de la recherche, nécessite de la réflexivité et une interrogation politique. Ni les professionnel.e.s de l'aide sociale ni les chercheur.e.s ne sont habitué.e.s à se voir comme des dominant.e.s; l'aide sociale et la recherche ne sont pas considérées sous l'angle hiérarchique du paternalisme; le discours d'analyse scientifique n'est jamais interrogé à partir de la position épistémique du sujet supposé savoir. Et pourtant, professionnel.e.s de l'aide sociale et chercheur.e.s participent d'une domination systémique. Il semble donc nécessaire que leur travail intègre cette dimension politique et que leurs positions subjectives soient dites et mises en jeu dans leur activité sociale ou scientifique. Pour ce faire, l'analyse du discours n'est-elle pas la discipline idéale ? (Paveau, 2017, pp. 154-155)

Pour rebondir sur la question rhétorique finale de Paveau, l'analyse du discours me paraît assurément être la discipline idéale pour penser les dimensions politique et subjective des recherches académiques. La réflexivité apparaît comme le moyen de sortir la discipline de l'« éthique scientifique de non intervention » déplorée par Auroux (1996) en ce qu'elle lui offre des outils de re-légitimation. La réflexivité étant par ailleurs dotée d'une dimension performative, une médiation située peut ouvrir, par une mise en circulation de voix « non conformes », de nouveaux rapports au monde et, par-là, de nouveaux horizons capacitaires. Dans son *Manifeste pour les sciences sociales*, Jablonka décrit ces liens entre recherche et création :

Il n'est pas sûr que le danger soit aujourd'hui l'oppression politique ou religieuse. Ce à quoi doivent résister les sciences sociales est moins visible, plus insidieux : l'ordre des choses, le consentement aveugle, l'évidence étalée, mais aussi les mots dépourvus de sens, la rhétorique vide, la langue de bois, le bruit de fond médiatique, le mensonge qui s'incarne dans les slogans, les discours qui ne parlent de franchise et de vérité que pour les corrompre. (Jablonka, 2017, pp. 317-318)

Les freins à la créativité des chercheurs sont souvent leur hyperspécialisation, la prise en compte de *l'impact factor*, et la croyance que seul un article de revue est « légitime ». De Lagasnerie souligne à cet égard le besoin d'innovation en termes de diffusion des recherches :

Si on veut créer des pensées nouvelles, il faut créer des plateformes nouvelles, et pas seulement de diffusion mais aussi d'interlocution. L'un des rôles de l'intellectuel

oppositionnel c'est de produire des espaces ou des modes de diffusion qui échappent aux circuits prescrits. Ou alors peut-être qu'il faudrait dire qu'une pensée oppositionnelle invente toujours, par définition, ses propres circuits et espaces, qu'elle engendre des agencements différents, mais qu'il serait peut-être bien de construire cela de manière plus consciente et plus radicale. C'est quelque chose qui reste à inventer. Car il ne faut pas que l'idée vraie selon laquelle « les œuvres circulent de toutes façons » soient utilisées par nous comme un prétexte pour ne rien faire et dire que tout va bien... Personnellement, je vois les difficultés que j'ai à être sur Youtube, à diffuser des vidéos, à passer à des formats audio ou vidéo, c'est-à-dire à multiplier les formats... Inventer de nouveaux formats est une question que doit se poser tout intellectuel. Si on reste dans les canaux prescrits, on court le risque de ne toucher que des publics prédéterminés produits par les systèmes sédimentés et la pensée tend alors à reproduire le système et à le faire fonctionner. Il faudrait arriver à toucher le non public, ceux qui se sentent exclus ou sont exclus par les circuits traditionnels de la discussion et de la réception des œuvres. Mais les intellectuels ne peuvent pas tout faire et c'est aussi la tâche de ceux qui sont déjà au travail sur ces formats de le faire. Notre rôle est de savoir interroger les formes de la pensée. (de Lagasnerie dans Daudey, 2017, en ligne)

Pour conclure, et pour citer encore un extrait de la récente conférence intitulée « Penser [l'art] dans un monde mauvais » données par le philosophe et sociologue, je suis surtout convaincue que c'est en termes d'alliance qu'il faut penser la médiation :

C'est l'idée qu'une œuvre d'art produit quelque chose chez quelqu'un, qui va produire un roman, qui va être lu par un théoricien, qui va être lu par un militant, qui va faire quelque chose. [...] On ne va pas forcément avec une symphonie faire la révolution. Mais si dans quelque chose qui se passe, il y a un dispositif qui se met en place, il y a un collaborateur de ministre qui vient l'écouter, ça lui donne une idée, il se met à lire un livre et il se met à faire une réforme, ça peut marcher aussi comme ça. Et il faut aussi penser, c'est assez deleuzien, en termes d'adresse et de gens qui s'entraident, [...] en termes d'alliance. Faire de l'art, c'est créer des possibilités qu'il y ait des alliances entre des gens pour produire des transformations. Et donc, ce qui nuancerait beaucoup mon propos, [...], parce que ça ne doit pas être un mythe pour les artistes pour continuer comme si de rien n'était, c'est de se dire, l'effet n'est jamais direct, comme celui d'un livre, les livres n'ont pas d'effets directs, ils ont des effets par des chaînes d'intermédiation, ca se produit quand même par des chaînes d'intermédiation, de médiation, d'où l'importance du journalisme, d'où l'importance des médias pour transmettre les choses. L'effet de l'art, de ce point de vue-là, doit être pensé en termes de cycles beaucoup plus qu'en termes de frontalité. (de Lagasnerie, 2018)

Élire un processus de médiation située, c'est rentrer dans le cercle vertueux de ces alliances et cesser de laisser une forme de « névrose » de la reconnaissance nous limiter en nous assignant à ce que nous pensons être des formats « acceptables » et « approuvés » de diffusion : certes exigeante, l'immersion de connaissances dans de nouveaux milieux éveille de nouveaux questionnements et de nouvelles potentialités de transmission du savoir.

Références

- ABBOU, Julie (2013). « Pratiques graphiques du genre », Langue et cité, 24, 4-5.
- ADAM, Jean-Michel (1975). « Enjeux d'une approche du discours publicitaire : notes pour un travail de recherche », *Pratiques*, 7/8, 61-79.
- ANDERSON, Elizabeth (2015). « Feminist Epistemology and Philosophy of Science ». The Stanford Encyclopedia of Philosophy, URL: http://plato.stanford .edu/entries/feminism-epistemology/, consulté le 20 mars 2017.
- BENJAMIN, Walter (2000/1923). «The Task of the Translator», in Venuti Lawrence (éd.), *The Translation Studies Reader*, London, Routledge.
- BLAIS, Marie-Claude, GAUCHET Marcel et Dominique OTTAVI (2014), *Transmettre, apprendre*, Paris, Stock.
- BLANCHET, Philippe (2000). La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BOYER, Henri & Guy LOCHARD (2016). « Le discours doit être analysé en rapport avec les dispositifs de mise en scène », Entretien avec Patrick Charaudeau, *Mots. Les langages du politique*, 111, « Normes et usages de la langue en politique », 131-145.
- CAVELL, Stanley (2009). Qu'est-ce que la philosophie américaine?, Paris, Gallimard.
- DALIBERT, Marion & Sébastien FEVRY (2018). « Regarder, produire la classe », *Poli*, 14, 6-15, en ligne, URL: https://polirevue.files.wordpress.com/ 2018/09/poli14-edito.pdf, consulté le 9 novembre 2018.
- DAUDEY, Jonathan (2017). « Dialogue entre Sandra Laugier et Geoffroy de Lagasnerie : « Notre rôle est d'interroger les formes de la pensée » (1/2), *Un philosophe*, 9 février 2017, URL : https://unphilosophe.com/2017/02/09/dialogue-entre-sandra-laugier-et-geoffroy-de-lagasnerie-notre-role-est-dinterroge r -les-formes-de-la-pensee-12/, consulté le 22 février 2018.
- DAUDEY, Jonathan (2017). « Dialogue entre Sandra Laugier et Geoffroy de Lagasnerie : « La pensée comme arme qui donne des armes » (2/2), *Un philosophe*, 13 février 2017, URL : https://unphilosophe.com/2017/02/13/dialogue-entre-sandra-laugier-et-geoffroy-de-lagasnerie-la-pensee-commearme-qui-donne-des-armes-22, consulté le 22 février 2018.
- DE LAGASNERIE, Geoffroy (2017). Penser dans un monde mauvais, Paris, PUF.
- DELAMOTTE, Eric & Régine LEGRAND-GELBER (1988). « Construire la notion de variation langagière en analysant la diversité des discours : le discours de vulgarisation », *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français*, 76, « Éléments pour une didactique de la variation langagière », 33-49.
- FOUCAULT, Michel (1994). Dits et écrit, I-IV, Paris, Gallimard
- GRECO, Luca (2014). « Mise en scène d'une transition scientifique et identitaire : expérience narrative, réflexivité et catégorisation », *Semen*, 37, en ligne, URL : https://semen.revues.org/10204, consulté le 20 janvier 2017.
- HARAWAY, Donna (1988). « Situated knowledges : the science question in feminism

- and the privilege of partial perspective », Feminist Studies, n°14/3, 575-599.
- JABLONKA, Ivan (2017). L'histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales, Préface inédite, Paris, Seuil.
- KAUFMANN, Jean-Claude (2018). « Science et médias. Défendons la sociologie menacée », courrier mis en ligne sur *Facebook* le 21 janvier 2018.
- LABOV, William (1982). « Objectivity and commitment in linguistic science », *Language in Society*, 11, 165-201.
- LEMIEUX, Cyril, MUCCHIELLI Laurent, NEVEU Erik et Cécile VAN DE VELDE (2010). « Le sociologue dans le champ médiatique : diffuser et déformer ? », *Sociologie* 2010/2, vol. 1, 287-299, en ligne, URL : http://journals.openedition.org/sociologie/351, consulté le 25 février 2018.
- LUNDQUIST, Lita (1983). L'analyse textuelle. Méthodes, exercices, Paris, CEDIC.
- OGER, Claire (2015). « Entretien avec Ruth Amossy », « La polémique est un mode de gestion socio-discursif du conflit dans les sociétés démocratique », *Mots. Les langages du politique*, 108, 155-165.
- PAHUD, Stéphanie (2009). Variations publicitaires sur le genre. Une analyse linguistique des représentations publicitaires du féminin et du masculin, Lausanne/Zurich/Lugano, Arttesia.
- PAHUD, Stéphanie (2018). « Un corps recommencé : analyse discursive de MICH-EL-LE », Semen 44 (Le genre, lieu discursif de l'hétérogène), 113-132.
- PAVEAU, Marie-Anne (2017). « Le discours des vulnérables. Proposition théorique et politique », *Cadernos de Linguagem e Sociedade*, 18 (1), pp. 135-157, URL : http://periodicos.unb.br/index.php/les/article/view/26126
- PAYET, Jean-Paul, GIULIANI Frédérique et Denis LAFORGUE (dirs) (2008). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SCHWIMMER, Marina (2014). « Traduire la recherche en pratiques : vers un acte de transformation et d'engagement », *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 36 (2), 229-242.
- SLOTERDIJK, Peter (2012). « Plagiat universitaire : le pacte de non-lecture », *Le Monde*, 28 janvier 2012, en ligne, URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/01/28/le-pacte-de-non-lecture_1635887_3232.html, consulté le 25 février 2018.
- WACQUANT, Loïc (2015). « Pour une sociologie de chair et de sang. Traduction de Michaël BUSSET et Michaël CORDEY, revue par l'auteur », Terrains & travaux 2015, 26, 239-256.
- WACQUANT, Loïc (2008). « Le corps, le ghetto et l'Etat pénal. Entretien réalisé par Susana Durao », *Labyrinthe*, 31, en ligne, URL : https://journals.openedition.org/labyrinthe/3920, consulté le 27 avril 2018.
- YAGUELLO, Marina (1981). Alice au pays du langage, Paris, Seuil.
- ZIMA, Pierre V. (1999). « Idéologie, théorie et altérité : l'enjeu éthique de la critique littéraire », Études littéraires, 31(3), 17-30.